

## Le Ministère de l'Économie, de la Finance et de la Relance a publié trois arrêtés majeurs le 6 mars 2021 modifiant l'arrêté du 3 novembre 2014

Le Ministère de l'Économie, de la Finance et de la Relance a publié trois arrêtés majeurs le 6 mars 2021 modifiant l'arrêté du 3 novembre 2014 qui régit le dispositif de gouvernance et de contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement soumises au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.

06 Mars 2021

[Pour plus d'information](#)

### *D'autres actualités :*



#### **RTS 27**

Application of the temporary suspension of the obligation to publish RTS 27 reports  
31/03/2021

“The European Securities and Markets Authority (ESMA) is issuing this Public Statement to promote coordinated action by National Competent Authorities (NCAs) in the context of the temporary suspension of the obligation on execution venues in Article 27(3) of Directive 2014/65/EU (MiFID II)<sup>1</sup>. This Public Statement is issued in accordance with Article 31 of Regulation(EU)1095/20102 (ESMARegulation).”

[Plus d'information](#)



#### **LCB/FT**

L'ABE met en évidence les principaux risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme dans l'UE  
03/03/2021

« L'ABE a publié aujourd'hui son avis biennal sur les risques de Blanchiment de Capitaux et de Financement du Terrorisme (BC/FT) affectant le secteur financier de l'Union européenne. Les risques de BC/FT identifiés par l'ABE comprennent ceux qui s'appliquent à l'ensemble du système financier, par exemple l'utilisation de services financiers innovants, tandis que d'autres affectent des secteurs spécifiques, tels que la réduction des risques. La liste comprend également les risques de BC/FT qui émergent de développements plus larges tels que la pandémie de la COVID-19 qui a un impact à la fois sur la conformité des entreprises en matière de LBC/FT et sur la surveillance des autorités compétentes. L'avis formule donc des recommandations aux autorités compétentes en vue de combler ces lacunes. »

[Plus d'information](#)



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## ***Label ISR***

Lancement de la réforme du label ISR

26/03/2021

« Afin de lancer le processus de rénovation du label Investissement Socialement Responsable (ISR), Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance et Olivia Grégoire, Secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable, engagent une consultation sur l'évolution de la gouvernance du label ISR. »

[Plus d'information](#)



## ***Sanctions réglementaires***

La BCE publie un guide relatif à la méthode de détermination des sanctions en cas d'infractions réglementaires

02/03/2021

« La Banque centrale européenne (BCE) publie ce jour un guide (Guide to the method of setting administrative pecuniary penalties) décrivant les principes et les méthodes de calcul des sanctions à l'encontre des banques en cas d'infractions aux exigences prudentielles. Cette publication marque une nouvelle amélioration dans la transparence des politiques et pratiques de la BCE en matière de surveillance prudentielle, en conformité également avec la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne. »

[Plus d'information](#)

-



COMMISSION NATIONALE  
INFORMATIQUE & LIBERTÉS

## ***RGPD***

Incendie OVH : faut-il notifier la CNIL ?

22/03/2021

« Suite à l'incendie du 10 mars 2021 ayant eu lieu dans un centre de données d'OVH à Strasbourg, la CNIL rappelle les obligations en matière de notification de violation en cas d'indisponibilité ou de destruction de données personnelles. »

[Plus d'information](#)

## ***Cookies et autres traceurs***

Nouvelles règles pour les cookies et autres traceurs : bilan de l'accompagnement de la CNIL et actions à venir

02/04/2021

« Le délai accordé pour mettre en conformité les sites et applications mobiles aux règles en matière de traceurs a pris fin le 31 mars 2021. La CNIL rappelle les éléments clés de la réglementation sur lesquels elle a focalisé ses efforts d'accompagnement pendant cette période et présente les actions à venir. »

[Plus d'information](#)

## **Gestion d'actifs**

L'AMF modifie sa doctrine sur les SCPI, les SEF et les GFI  
05/03/2021

« L'AMF modifie sa doctrine relative aux sociétés civiles de placement immobilier (SCPI), aux sociétés d'épargne forestière (SEF) et aux groupements forestiers d'investissement (GFI) afin, d'une part, de préciser l'information des investisseurs sur le cumul de mandats des membres du conseil de surveillance, et, d'autre part, de prendre en compte l'extension en droit français de la notion d'offre au public suite aux travaux relatifs au règlement Prospectus. »

[Plus d'information](#)

## **Règlement Prospectus**

Analyse et version consolidée du Règlement Prospectus modifié par le Règlement (UE) 2021-337  
29/03/2021

« Le présent document a pour objet de présenter, sous forme synthétique, les différents apports du Règlement (UE) 2021/337 du 16 février 2021 modifiant le règlement (UE) 2017/1129 (le « Règlement Prospectus ») en ce qui concerne le prospectus de relance de l'Union et des ajustements ciblés pour les intermédiaires financiers et la directive 2004/109/CE en ce qui concerne l'utilisation du format d'information électronique unique pour les rapports financiers annuels, afin de soutenir la reprise après la crise due à la COVID-19. »

[Plus d'information](#)

## **Exigences prudentielles applicables aux entreprises d'investissements**

L'ABE publie un nouveau cadre de reporting prudentiel et de divulgation pour les entreprises d'investissement  
05/03/2021

« L'ABE a publié aujourd'hui son projet final de normes techniques d'exécution sur les rapports et les divulgations prudentiels des entreprises d'investissement. Ce projet final, qui fait partie des mandats de phase 1 de la feuille de route de l'ABE sur les entreprises d'investissement, garantira une mise en œuvre proportionnée du nouveau cadre prudentiel pour les entreprises d'investissement en tenant compte des différentes activités, tailles et complexité des entreprises d'investissement. »

[Plus d'information](#)

## **Assurance**

Identification des fonctions critiques des organismes d'assurance  
11 Mars 2021

« La France est l'un des premiers États membres de l'Union Européenne à s'être doté d'un régime de rétablissement et de résolution des organismes d'assurance. Introduit par l'article 47-V de la loi 2016-1691 (dite loi Sapin 2) du 9 décembre 2016 et par l'Ordonnance n° 2017-1608 du 27 novembre 2017 »

[Plus d'information](#)



## **Solvabilité II**

Les conseils de l'EIOPA sur les indicateurs de performance clés des assureurs en matière de durabilité pour l'information non financière

01/03/2021

« L'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (EIOPA) a soumis son avis à la Commission européenne sur la divulgation obligatoire de la durabilité des indicateurs de performance clés des assureurs et des réassureurs dans le champ d'application de la directive sur l'information non financière. »

[Plus d'information](#)



## **Solvabilité II**

Communiqué de presse : attentes et préoccupations de la Commission européenne

08/03/2021

« Dans la perspective de la révision de Solvabilité 2 qui encadre le régime prudentiel des assureurs européens, la Mutualité Française a adressé un courrier à la Commission européenne afin de lui faire part de ses attentes et de ses préoccupations :

-La révision de la Directive ne devrait pas conduire globalement à une augmentation des exigences de fonds propres des mutuelles.

-Demande d'une simplification plus importante en matière de reporting.

-Opposition à un audit externe obligatoire du bilan Solvabilité 2 qui entraînerait des surcoûts pour les organismes.

-Inadaptation de la méthode utilisée par les acteurs de l'épargne retraite ou de l'assurance vie pour estimer le coût du capital et les fonds propres associés. »

[Plus d'information](#)



## **Assurance**

Les obligations d'information et de conseil des intermédiaires d'assurances

12/03/2021

« Les intermédiaires d'assurances ont l'obligation de donner des informations et conseils à leurs clients. Avant la conclusion d'un contrat d'assurance, l'intermédiaire d'assurance doit communiquer au client l'ensemble de ces informations par écrit, de façon claire et compréhensible. A la demande du client ou lorsqu'une garantie immédiate est nécessaire, ces informations peuvent toutefois être données oralement. Dans ce cas, elles sont obligatoirement fournies par écrit juste après la conclusion du contrat »

[Plus d'information](#)

*À venir...*



## **Webinar**

Règlement Disclosure

15/04/2021

« Quels sont les prochains défis à relever ? »

[Plus d'information](#)



[Nous contacter](#)